FORMATION CONTINUE EN SANTE

Unité Mixte de Formation Continue en Santé
UdA | Université d'Auvergne

Programme de DPC n° 18441500002

IATROGENIE MEDICAMENTEUSE EN GERIATRIE

ODPC habilité à dispenser des programmes de DPC

Enregistrement OGDPC n°1844

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Dr Anne BOYER
☒ **Faculté de Pharmacie**
28, place Henri Dunant – B.P 38
63001 Clermont-Ferrand cedex 1

PUBLICS CONCERNES :

Titulaires du Diplôme d'Etat de Pharmacien ou de Docteur en Pharmacie.
Titulaires du Diplôme de Docteur en Médecine.
Préparateurs en Pharmacie.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

La population française vieillit et le pharmacien va donc être de plus en plus confronté à des prescriptions destinées aux personnes âgées. Par conséquent, le pharmacien, comme le médecin, doit se préparer à cette évolution démographique.
Ce Diplôme Universitaire vise à l'aider à mieux connaître la personne âgée, ses pathologies afin d'adapter sa prise en charge pharmaceutique et de prodiguer des conseils éclairés. Divers aspects sont abordés : cliniques, thérapeutiques mais aussi psychologiques et sociaux.
Cette formation se veut très pratique avec intervention de professionnels de santé particulièrement sensibles aux problèmes rencontrés par les pharmaciens lors de la dispensation de médicaments aux personnes âgées.

ORIENTATIONS NATIONALES VISEES :

☒ Orientation n° 1 : contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients
☒ L'optimisation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques dans les pathologies aiguës et chroniques ;
☒ La promotion des parcours de santé et de soins, comprenant pour le patient le juste enchaînement de l'intervention des différentes compétences professionnelles liées directement ou indirectement aux soins préventifs et curatifs ;
☒ La promotion des actions de prévention ou de dépistage ;
☒ La maîtrise des indications et contre-indications des actes diagnostics et thérapeutiques, des prescriptions en matière de médicaments, de dispositifs médicaux, d'examens biologiques, de transports sanitaires ;
☒ Les programmes d'études cliniques et épidémiologiques visant à évaluer des pratiques et à actualiser et/ou compléter des recommandations de bonne pratique clinique ;
☒ La recherche et la critique de l'information scientifique pertinente.

☒ Orientation n° 2 : contribuer à l'amélioration de la relation entre professionnels de santé et patients
☒ Le développement de l'information et de l'autonomie du patient ;
☒ De favoriser le bon usage et l'observance des traitements ;
☒ L'amélioration de la qualité de vie du patient et la prise en charge des personnes fragiles et/ou handicapées, et de leur entourage ;
☒ La formation à l'éducation thérapeutique (permettre aux patients atteints de maladie chronique d'acquérir ou de développer les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux l'évolution de leur maladie) ;
☒ La formation à la relation « professionnel de santé-patient » ou au « partenariat soignant-soigné ».

☒ Orientation n° 3 : contribuer à l'implication des professionnels de santé dans la qualité et la sécurité des soins ainsi que dans la gestion des risques
☒ De développer une culture de gestion des risques au sein des équipes (pluri)professionnelles de santé, notamment à travers les démarches qualité et les procédures de certification ;
☒ L'accréditation de la qualité de la pratique professionnelle des médecins décrite aux articles L. 4135-1 et suivants ;
☒ La prévention des événements indésirables liés aux soins : sécurité des soins, gestion des risques (a priori, ou a posteriori, y compris les événements porteurs de risque), iatrogénie (médicamenteuse notamment chez les personnes âgées, vigilances, déclarations d'événements indésirables, infections nosocomiales, infections liées aux soins) ;
☒ La sécurisation de la prise en charge de la thérapeutique médicamenteuse du patient à l'hôpital ou en ville (circuit du médicament) ;
☒ La lutte contre le mésusage et le détournement de certains médicaments ;

☒ Orientation n° 4 : contribuer à l'amélioration des relations entre professionnels de santé et au travail en équipes pluriprofessionnelles
☒ L'élaboration de référentiels communs et de coopérations professionnelles ;

FORMATION CONTINUE EN SANTE

Unité Mixte de Formation Continue en Santé
UdA | Université d'Auvergne

Programme de DPC n° 18441500002

PROGRAMME : 15H30

Intitulé UE	Intervenants	Nombre d'heures
Pré-test cognitif	Anne BOYER	
HAS référentiel	Jérôme Bohatier	1 h
Iatrogénie chez le sujet âgé	Lise Bernard	2 h
Dénutrition	Bruno Lesourd	1h30
Chutes chez la personne âgée	Audrey Guerin	1h30
Cas clinique Alzheimer	Valérie Sautou	1h30
Cas clinique insuffisance rénale sujet âgé	Jérôme Bohatier	1h30
Cas clinique EDM : Travail personnel sur l'analyse d'une situation professionnelle exposé en réunion de concertation pluridisciplinaire	Anne Boyer	1h30
Troubles cognitifs chez le sujet âgé	Thomas Baudenon	1h30
ETP en gériatrie	Magali Baudrant	2h30
Analyse de cas et évaluation interactive Rappel des recommandations	Anne Boyer	1h

MÉTHODES ET APPROCHES HAS :

1/ Formation cognitive en groupe et en présentiel
2/ Analyse et évaluation des pratiques professionnelles :

- Pré-évaluation cognitive
- Analyse de cas cliniques – Réunion de concertation à l'aide de récits professionnels – Evaluation des pratiques interactive.

3/ Bilan : Recommandations et rappel des bonnes pratiques.
Recommandations / Amélioration des pratiques.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Renseignements : Unité Mixte de Formation Continue en Santé (U.M.F.C.S) de la Faculté de Pharmacie
☎ 04-73-17-80-25 **E-Mail :** umfcs.santé@udamail.fr
Inscriptions : https://www.ogdpc.fr/ogdpc/programmes ou fiche d'inscription à retourner à l'U.M.F.C.S.

Vous êtes professionnel de santé libéral

Pour bénéficier de votre prise en charge dans le cadre de ce programme de DPC, créez, dès à présent, votre compte personnel et inscrivez-vous en ligne aux programmes de DPC sur le site de l'OGDPC :
https://www.mondpc.fr/
Pour vous accompagner lors de la création de votre compte et l'inscription à un programme de DPC, téléchargez le mode d'emploi.
Pour créer votre compte, pensez à vous munir au préalable :
- d'une adresse électronique ;
- de votre N°RPPS ou N° Adeli et/ou N° de carte CPS ;
- des copies dématérialisées de votre Carte CPS et votre RIB (scan, pdf, etc.).

Pour les professionnels de santé(salariés contactez votre employeur ou OPCA OPCA (ex : OPCA PL / ANFH).

CALENDRIER DE LA FORMATION : 25 et 26 mai 2015.

Les enseignements ont lieu dans les locaux de la Faculté de Pharmacie, 28 place Henri Dunant, à Clermont-Ferrand.

COUT DE LA FORMATION 2014/2015 : 239 €.